

DEPARTEMENT de l'OISE
COMMUNE de LE MEUX

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal
du Mardi 22 septembre 2015 à 19 h 00

Madame Catherine FURST a été élue secrétaire.

En plus des délibérations

- COMPTE RENDU DES DECISIONS PAR DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Madame le Maire présente les décisions prises par le Maire en vertu des délégations. :

Commande publique

OBJET	ENTREPRISES	MONTANT
VOIRIE		
ACCESSIBILITE PMR	FROISSART	13 764,00 €TTC
PLACETTE RUE BAZIN ET PARKING GARE	EUROVIA	33 155,64 €TTC
COMPLEMENTS PLACETTE	EUROVIA	16 890,48 €TTC
BATIMENTS COMMUNAUX		
ISOLATION MAIRIE	AMG RENOV	8 429,06€ TTC
PLOMBERIE MAIRIE	RSC VISERY	14 261,61 €TTC
VMC MAIRIE	RSC VISERY	12 393,10 €TTC
FAUX PLAFOND MAIRIE	TECHNI ISOL	2 826,24 €TTC
DALLE ET CARRELAGE MAIRIE	ETC	13 716,00 €TTC
ELECTRICITE MAIRIE	SITEL	4 849,20 €TTC
DIVERS		
ETUDE PLUVIALE	INGETEC	26 520,00 €TTC
ESPACES VERTS	ESAT LONGUEIL	3 711,17 €TTC
ESPACES VERTS	ESAT LONGUEIL	6 492,89 €TTC
PHYTO	GRAINOR	1 637,70 €TTC
INTERVENTION TRACTEUR CLASS	LA MOTOCULTURE DE L'OISE	4 320,40 €TTC

Décision de renégociation d'emprunt

L'emprunt du Banque populaire a été renégocié : Passage d'un taux fixe de 4,38% à un taux fixe de 3,59% à compter de septembre 2015 jusqu'au 30 décembre 2031.

Le gain net est de 40 383,27€ (en intégrant les frais de renégociation 2000€)